



Maison Chance

Journal de l'Association Maison Chance

Un premier semestre 2014 bien rempli !

Durant le premier semestre 2014, Maison Chance est venue en aide à près de 400 personnes : 40 résidents au Foyer (26 personnes handicapées et 14 orphelins) ; 191 enfants défavorisés/jeunes handicapés des environs ou enfants de bénéficiaires handicapés scolarisés gratuitement au Village Chance (école enfantine et primaire) ; 102 personnes handicapées et en situation difficile, résidant au Village Chance ou à l'extérieur. En outre, 62 bénéficiaires indirects ont reçu un soutien ponctuel.

Assurés par près d'une centaine d'employés et de bénévoles, les différents programmes offrent une prise en charge complète aux bénéficiaires : un suivi médical comprenant des soins médicaux, des séances de balnéothérapie et de kinésithérapie ; une formation professionnelle ainsi que des opportunités de travail. Au total, les 5 ateliers comptent 63 apprentis et employés.

Tran et Vuong – le courage de deux jeunes hommes

Tous les bénéficiaires de Maison Chance ont rencontré des difficultés dans leur vie. Au Foyer, ils peuvent apprendre un métier et retrouver la joie de vivre. Il arrive même que des opportunités inattendues leur permettent d'améliorer leur qualité de vie. Voilà ce qui est arrivé à Tran et Vuong qui ont tous deux subi une intervention chirurgicale couronnée de succès cette année.

Tous les bénéficiaires sont encadrés par des assistants sociaux qui les suivent tout au long de leur parcours et les préparent à la réinsertion sociale.

L'école a proposé un enseignement primaire gratuit à 173 enfants défavorisés. A la fin de l'année scolaire 2013-2014, les 28 élèves de 5^{ème} année (la dernière année de l'enseignement primaire obligatoire) ont réussi leurs examens. Quatre d'entre eux ont même réalisé un sans-faute (10/10) en vietnamien et en mathématiques.

Grâce à un soutien scolaire plus personnalisé et adapté aux besoins des 86 élèves en bénéficiant, 87% d'entre eux ont vu leurs résultats s'améliorer.

Le jardin d'enfants a accueilli une vingtaine d'enfants de bénéficiaires handi-

capés ainsi que des enfants pauvres du quartier.

Les projets en cours sont nombreux. Sept chambres d'hôtes adaptées ont été mise en place au Village Chance, un nouveau service qui permet désormais à l'association d'accueillir des touristes. Il reste maintenant à développer la communication autour de ces logements. L'offre du jardin d'enfants sera élargie aux enfants handicapés auxquels sera proposée une éducation sur mesure. En outre, le livre publié en français pour les 20 ans de Maison Chance est en passe d'être adapté en anglais et en vietnamien. Et enfin, le projet de construction d'un centre social dans la province de Dak Nong mobilise une grande partie de l'attention de l'ONG.



Après 10 ans en chaise roulante, Tran remarque !

Tran est né en 1988 dans une famille paysanne de Kien Giang, dans le Delta du Mekong. Né en bonne santé, il a commencé à souffrir de douleurs aux articulations des genoux et des hanches vers l'âge de 11 ans. Les médecins ont diagnostiqué une polyarthrite rhumatoïde et lui ont prescrit divers traitements. Malgré cela, la maladie de Tran s'aggravait de jour en jour, rendant ses déplacements de plus en plus douloureux, avant qu'en 2004, ses jambes ne soient complètement paralysées. Bien

sûr une opération aurait été possible, mais la situation financière de sa famille ne le permettait pas.

Un jour, la télévision nationale diffuse un reportage sur Maison Chance et en particulier sur l'atelier de peinture. Tran se souvient parfaitement de ce jour et de ces personnes handicapées comme lui réalisant de si belles toiles. Il rêvait de pouvoir dessiner comme eux. Sa demande d'admission acceptée, il intègre Maison Chance, son nouveau foyer, en 2012 et conformément à ses aspirations, débute une formation en arts visuels.



Sortie d'un long tunnel pour Vuong

Dès l'âge de 12 ans, pour aider financièrement sa famille, Vuong commence à travailler sur des chantiers. En 2005, il est victime d'un accident de travail : un sac de 50 kg lui tombe sur le dos. Jour après jour, malgré la douleur, il retourne à son travail, même lorsqu'un mois après l'accident, ses pieds commencent à s'engourdir. Vuong se présentera finalement à l'hôpital huit mois plus tard, sans toutefois parler de son accident de travail aux médecins qui l'auscultent. Ces derniers diagnostiquent une scoliose congénitale et entreprennent une opération qui consiste à placer des tiges métalliques le long de la colonne vertébrale afin de soutenir la soudure des vertèbres. Malheureusement, à son réveil, Vuong s'aperçoit que le bas de son corps ne répond plus. Il est paraplégique.

Après trois mois dans un centre de rééducation, il est renvoyé chez lui car son état n'a pas évolué. Sa mère meurt et son père dépense toutes ses économies pour ses traitements et n'a finalement plus les moyens de le prendre en charge. C'est pourquoi en mai 2007 Vuong est accepté à Maison Chance où il commence lui aussi une formation en dessin.

En 2008, le matériel qui avait été implanté dans son dos s'infecte et doit être retiré. Depuis ce jour, son état de santé ne cesse de se dégrader : son dos est de plus en plus bossu et il souffre en permanence de fortes douleurs. Il se plaint également très souvent de difficultés

respiratoires. Malgré la nécessité d'une intervention, les spécialistes sont d'avis qu'une opération serait très risquée. De notre côté, nous avons poursuivi les démarches pour sauver ce jeune homme, sensible, artiste, beau garçon, mais surtout trop jeune pour mourir d'une terrible scoliose.

En août 2012, une association française, la Papaye Verte, propose une collaboration à Maison Chance. Cette organisation offre une assistance pour le transfert en France des personnes handicapées vietnamiennes nécessitant une lourde opération de la colonne vertébrale. M. Marcel Séverin, co-fondateur de l'entreprise Sunstore, a gracieusement pris en charge les $\frac{3}{4}$ des dépenses liées à la guérison de Vuong.

Vuong bénéficie de ce programme et s'envole pour Toulouse en mars 2014. A son arrivée, les médecins découvrent que Vuong a une infection et il ne pourra être opéré que deux mois plus tard. Après l'intervention, il passera encore deux mois dans un centre de rééducation, avant que nous le retrouvions le 20 juillet en chair et en os à l'aéroport de Saigon. Il lui faudra encore du temps pour se remettre de son opération mais il est persuadé que son état ne pourra que s'améliorer.

Tran et Vuong sont deux bénéficiaires de Maison Chance parmi des centaines d'autres. Si vous les rencontrez, vous pourrez lire dans leurs yeux de la confiance, du courage et de l'amour pour la vie.

Début 2014, Madeleine, une bénévole physiothérapeute suisse, constate que les tendons et les muscles de Tran sont en bon état et qu'une opération pourrait être envisagée pour qu'il remarche. Le contrôle médical pour vérifier la possibilité de lui faire des prothèses des deux hanches est positif et l'intervention a lieu en avril 2014. A ce moment-là, Tran ne pensait pas qu'il pourrait peut-être remarcher un jour, car il venait de passer 10 ans dans un fauteuil roulant. Mais après l'opération, il a l'heureuse surprise de voir qu'il peut à nouveau tendre ses jambes. Il doit évidemment retrouver sa musculature et remarcher demandera de la patience. Mais grâce à des séances quotidiennes de physiothérapie, son état ne cesse de s'améliorer.

Beaucoup auraient jeté l'éponge ; Tran, lui, s'efforce de faire ses exercices de rééducation afin de pouvoir à nouveau marcher normalement un jour. Il n'a pas encore complètement dit adieu à sa chaise roulante mais dorénavant il se déplace aussi avec des béquilles.



Le mariage de Tuyen et Loi

Maison Chance est un lieu où de nombreux couples se forment. La belle histoire d'amour de Tuyen et Loi mérite d'être partagée.

Loi est né en 1986 à Ben Tre et Tuyen en 1992 à Dong Nai. Loi est handicapé et est arrivé à Maison Chance en 2005, tandis que Tuyen a grandi à Maison Chance avec son père handicapé et ses trois sœurs. Deux personnes, deux histoires différentes ; deux pensionnaires de Maison Chance qui ont réussi à fran-



chir les obstacles et construire une vie heureuse à deux.

Tuyen et Loi ont fait connaissance au Foyer, mais leur flamme ne s'est déclarée que lorsque Tuyen a obtenu son bac et est venue s'installer au Village Chance. A cette époque, Loi traversait une période difficile et Tuyen était là pour l'écouter et le consoler. Et l'amour s'est installé, sans prévenir. Loi trouvait que Tuyen avait un caractère agréable. Tuyen appréciait la nature calme et la fiabilité de Loi. Elle se sentait bien auprès de lui et pouvait librement partager ses problèmes avec lui. Leur histoire d'amour dure depuis 4 ans.

Bien que cet amour ne fut pas facilement accepté par tout le monde, la sincérité de leurs sentiments a eu raison des réticences. Leur mariage a été célébré au Village Chance en présence de la quasi majorité des bénéficiaires de Maison Chance. L'un des plus beaux souvenirs de Loi est de voir toute la Maison Chance réunie pour son mariage.

Aujourd'hui, Loi travaille toujours dans une société de design dans le district 1. Tuyen a terminé ses études de



comptable et travaille dans le département finance de Maison Chance. Pour leur futur, Loi souhaite simplement que leurs emplois soient stables et qu'ils puissent économiser dans la perspective d'agrandir un jour leur famille.

Loi s'efforcera de s'occuper de sa famille et de prendre soin de sa femme jusqu'à la fin de ses jours. Dans l'amour comme dans la vie commune, le plus important est la compréhension et la confiance mutuelle. La vie n'est pas facile tous les jours, mais Loi espère que lui et Tuyen surmonteront, main dans la main, les épreuves de la vie et vivront dans un foyer heureux.

Nouvelles de Maison Chance Suisse

Merci à Jean-Marie Choffat et Tom Nguyen

Nous étions cinq, en 2002, à répondre favorablement à la demande de Tim Aline Rebeaud pour le renouvellement du Comité de l'Association Maison Chance Suisse, et reconnaissants à Jean-Marie Choffat d'endosser le rôle de Président.

Pendant toutes ces années, nous avons pu bénéficier de la connaissance qu'il avait du Vietnam, de ses besoins médicaux et sanitaires, de sa situation, de son histoire. Ses voyages réguliers dans ce pays lui procuraient une solide expérience du terrain, qu'il mettait à profit de Maison Chance. Il pouvait également, de temps en temps, rendre visite à Tim Aline et aux bénéficiaires de Maison

Chance. Son implication, tant lors des différentes réunions que lors des soirées annuelles, était précieuse, appréciée et reconnue.

Après douze ans d'activité, Jean-Marie a décidé de passer la main. Nous allons bien entendu le regretter et lui exprimons ici notre immense reconnaissance pour le travail accompli en faveur des démunis de Maison Chance.

Si certains d'entre nous le côtoieront encore en tant que pédiatre estimé, nous espérons qu'il continuera à suivre les activités de Maison Chance. Nous nous réjouissons déjà de le croiser lors des prochaines soirées de soutien de l'Association.

Cher Jean-Marie, merci de tout cœur pour tout ce que tu as fait pour Maison Chance au sein de notre comité !

Grâce à Tom Nguyen, notre comité s'était à nouveau doté d'un membre

vietnamien, dévoué à sa tâche de secrétaire, remerciant les uns, rappelant les autres, tenant de manière irréprochable la liste des membres et sympathisants de l'Association Maison Chance Suisse. Jeune retraité, il voyageait par monts et par vaux, se rendant plusieurs fois au Vietnam pour rendre compte des avancées réalisées sur le terrain.

Ces activités l'accaparant de plus en plus, Tom a, lui aussi, décidé de passer la main.

C'est ainsi privé de deux de ses membres que le Comité se retrouve en cette fin d'année 2014.

Tom, nous te remercions vivement de tout le travail accompli pendant ces années. Nous savons que tu continueras à te manifester de temps en temps et te souhaitons bons voyages !

Le Comité de Maison Chance Suisse

Mot du Comité de Maison Chance Suisse

Le départ de deux membres du comité occupant des fonctions importantes (Président et Secrétaire) est l'occasion de lancer un appel à toutes les personnes intéressées par la Maison Chance, que ce soit en qualité de membre de l'Association, de sympathisant ou de donateur occasionnel.

Si vous avez envie de vous investir pour permettre à Tim Aline de poursuivre son action sur le terrain, pour continuer son travail auprès des démunis, que vous avez du temps à consacrer à une action caritative et bénévole, nous serions heureux de recevoir votre candidature afin de pouvoir, lors de l'Assemblée générale qui aura lieu le lundi 24 novembre prochain, vous entendre et vous élire au sein du Comité.

Les compétences, l'enthousiasme et les idées sont les bienvenus !

Merci d'adresser vos candidatures par courrier postal à Association Maison Chance Suisse, CP 5201, 1003 Lausanne ou à suisse@maison-chance.org.

Merci par avance !

Assemblée générale le 24 novembre 2014

Le comité de l'Association Maison Chance Suisse convoque ses membres en Assemblée générale ordinaire le **lundi 24 novembre 2014 à 20h dans la petite salle de conférence de l'administration communale de Lully (près de Morges, VD) en présence de Tim Aline Rebeaud.**

Toutes et tous sont les bienvenus. Cette assemblée verra l'élection de nouveaux membres au comité, suite à la démission de MM. Jean-Marie Choffat, président de longue date, et Tom Nguyen, secrétaire depuis de nombreuses années (voir communication ci-dessus).

1. Ordre du jour
2. Accueil et bienvenue
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
5. Présentation des comptes du précédent exercice par le Trésorier
6. Approbation des comptes
7. Décharge aux membres du comité
8. Elections du nouveau comité
9. Divers, propositions individuelles

Maison Chance Suisse

Case postale 5201
1003 Lausanne

suisse@maison-chance.org

Maison Chance - Nhà May Mẫn

Trung Tâm Chắp Cánh
19A, Đường số 1, Kp 9, P. Bình Hưng Hoà A
Q. Bình Tân, Tp. Hồ Chí Minh, Việt Nam

Tél: +84 (0) 862-659-566
vietnam@maison-chance.org